

\() Constat

Les organisateurs des centres de loisirs et des colos constatent que les enfants issus des familles les plus modestes ont de moins en moins accès aux loisirs éducatifs. Les freins économiques sont réels mais d'autres causes sont repérées : difficulté d'appropriation des informations et des modalités d'inscription, réticence à confier son enfant à une organisation inconnue, méconnaissance de l'apport éducatif complémentaire des vacances collectives, « je n'ai pas besoin de garde » .

Objectifs

Augmenter la présence des enfants en situation de précarité et de pauvreté dans les accueils de loisirs et dans les centres de vacances. Mobiliser, par territoire, l'ensemble des acteurs qui interviennent dans les domaines de l'éducation et du social pour accompagner les familles et les enfants dans une démarche d'accès aux vacances et loisirs collectifs.

Préconisations

- Instaurer un dialogue régulier entre les responsables des centres de loisirs, les services sociaux et les associations de solidarité.
- Inviter les familles et les enfants dans le cadre d'animations gratuites.
- Proposer des animations au plus près du lieu de résidence des familles.
- Organiser des actions co-animées par le centre de loisirs et une structure locale qui agit dans le champ du social (une épicerie sociale et solidaire).
- Accompagner les familles dans les démarches administratives et dans la recherche de financements du séjour.
- Mobiliser les institutions, contribuer au sein de la JPA à la construction de nouvelles aides.

Des conditions de réussite

La volonté de favoriser l'accès des enfants en situation de précarité et de pauvreté doit être inscrite dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire.

Un comité local d'acteurs doit être constitué afin d'animer les dynamiques territoriales et d'évaluer les actions conduites.



Dates:Tout au long de l'année



Renseignements:

Francas des Landes 3 allée de la solidarité 40000 MONT DE MARSAN 05 58 46 33 54 direction@francas40.fr



Lieu:Département des Landes